

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Entre :

LA FEUILLE D'ACANTHE
85, Chemin des Vieux Monts
Le Petit Veauville
76460 St Riquier ès Plains
Tél. : 02 35 97 24 23 / 06 19 64 81 91
Email : brissonfarges.annettes@wanadoo.fr
Site : www.atelier-acanthe.com

Et

NOM :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. :
Email :
Profession :
Date de naissance :

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Le soussigné demande à être inscrit en formation professionnelle
Enluminure et (ou) Calligraphie pour une année,
Il choisit l'option suivante :

- ENSEIGNEMENT EN DIRECT (dans nos locaux) à raison d'1 journée par mois sur 10 mois.**
- ENSEIGNEMENT EN DIRECT (dans nos locaux) à raison de 2 journées par mois sur 10 mois**
- ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE à raison de 5 envois avec devoirs à réaliser, à nous retourner pour corrections.**

(La durée de chaque option est de 10 mois avec possibilité de perfectionnement sur 4 ans.)

MODALITES DE REGLEMENTS

ENSEIGNEMENT EN DIRECT d'1 journée par mois ou ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE

Le soussigné préfère :

○ Un règlement en 10 mensualités pour un montant de 126 € chaque mois, soit un total de 1260 € pour l'année, ci-joint un chèque de 126 € (Correspondant à la 1^{ère} mensualité et comprenant les frais d'inscription) accompagné du contrat de formation professionnelle rempli et signé.

A remplir l'ordre de virement joint, obligatoire dans le cas de paiements échelonnés ainsi qu'un RIB.

○ Régler la totalité, ci-joint un chèque de 1180 € frais compris
(soit une économie de 80 €)

○ Un règlement en 3 fois, à joindre 3 chèques de 420 € Ils seront débités sur 3 mois, le premier 7 jours après réception* et les 2 autres en dé but de chaque mois suivant (ou autre accord).

ENSEIGNEMENT EN DIRECT de 2 journées par mois

Le soussigné préfère :

○ Un règlement en 10 mensualités pour un montant de 190 € chaque mois, soit un total de 1900 € pour l'année, ci-joint un chèque de 190 € (Correspondant à la 1^{ère} mensualité et comprenant les frais d'inscription) accompagné du contrat de formation professionnelle rempli et signé.

○ Régler la totalité, ci-joint un chèque de 1840 € frais compris
(soit une économie de 80 €)

○ Un règlement en 3 fois, à joindre 2 chèques de 633 € et 1 chèques de 634 € Ils seront débités sur 3 mois, le premier 7 jours après réception* et les 2 autres en début de chaque mois suivant (ou autre accord).

*Vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours à compter de la date d'envoi du contrat à effectuer par lettre recommandée.

Date et signature avec mention manuscrite « Lu et Approuvé »